



# Le Courriel

L'actualité et les luttes revendicatives mettent en avant la nécessité d'avoir toujours plus de syndiqués, et surtout plus de syndiqués qui aillent débattre et convaincre les salariés d'agir et de lutter contre les attaques gouvernementales, patronales afin de conquérir des droits sociaux nouveaux.

Pour cela nous avons besoin de syndiqués toujours plus informés et mieux formés qui participent pleinement à la vie de leur organisation syndicale.

La formation syndicale de chaque adhérent est un enjeu majeur de nos organisations. Le but est de permettre à chacun d'entre eux :

- d'approfondir, tout au long de sa vie militante, ses connaissances sociales, économiques et syndicales pour se forger sa propre opinion et son libre arbitre (formations généralistes de niveaux 1 et 2, formations sur des thèmes revendicatifs précis) ;
- d'assumer une prise de responsabilité dans une structure syndicale ;
- de prendre toute sa place dans les batailles revendicatives.

La CGT ambitionne la participation de tous les syndiqués à la formation syndicale et ce dès le 1<sup>er</sup> jour de leur syndicalisation.

La formation syndicale CGT est basée sur l'apport que chacun acquiert :

- grâce à l'activité syndicale qu'il mène au contact des autres syndiqués,
- par l'information au travers de la presse syndicale professionnelle et interprofessionnelle,
- lors de sessions de formation.

Par la formation syndicale chaque syndiqué peut emprunter diverses voies, toutes complémentaires (formations organisées par les UL, UD, syndicat, FERC, CGT, etc.).

En coopération avec l'union générale des fédérations de fonctionnaires, la fédération a construit un plan de formation complémentaire à ce qui se fait dans d'autres structures CGT.

Les stages proposés répondent à l'un de ces trois critères :

- accueillir des nouveaux syndiqués du secteur privé et des CROUS,
- permettre à des militants d'approfondir leurs connaissances sur des domaines revendicatifs,
- former des militants à la prise de responsabilités.

Dans les pages suivantes vous retrouvez le calendrier et une présentation de chacune de ces formations ainsi que des informations sur celles de l'UGICT et de la CGT.

**La fédération peut, aussi, venir en aide aux syndicats pour la mise en place de formations syndicales décentralisées (voir page 2).**

**Alors, en concertation avec votre syndicat, inscrivez-vous à ces formations et faites les connaître aux adhérents pour qu'eux aussi se forment syndicalement.**

**N° 107**  
**mars 2009**

**SPECIAL**  
**FORMATION**  
**SYNDICALE**  
**2009**

**2-3**  
**Infos**

**4**  
**Plan de formation**  
**UGFF**

**4-7**  
**Plan de formation**  
**FERC**

**8**  
**Plan de formation**  
**CGT**

**9**  
**Plan de formation**  
**UGICT**

**10**  
**Demande de**  
**congé formation**

Imprimé par nos soins  
FERC-CGT  
263 rue de Paris - Case 544  
93515 MONTREUIL CEDEX  
TEL.01.48.18.82.44  
FAX.01.49.88.07.43  
e-mail : ferc@cgt.fr  
Internet : www.ferc.cgt.fr

# INFORMATIONS

## Formation syndicale & Journées d'étude décentralisées

La fédération peut aider les syndicats, les collectifs FERC locaux à organiser des formations ou des journées d'étude décentralisées au niveau d'une localité, d'un département, d'une région.

L'objectif est que ces journées est de servir de support au débat, à des réflexions, au prélude d'actions, de luttes etc.

Pour cela une condition indispensable : les syndicats ou les collectifs FERC locaux doivent, au minimum, nous faire une demande sur un thème précis, trouver un lieu de formation et « amener » les stagiaires.

### THEMES POSSIBLES

Les thèmes abordés peuvent être de type « général », ou « spécialisé pour accomplir une responsabilité » ou « spécialisé approfondissement d'un thème revendicatif ».

L'UGFF a déjà un module sur la fonction publique de 2 jours. Celui-ci peut être mis en place dans votre département en coopération avec d'autres syndicats de la fonction publique d'Etat.

La FERC peut adapter un stage fédéral « national » en version « allégée ».

Les thèmes peuvent être la mise en place d'une direction syndicale ou revendicatifs (retraites et pensions, santé au travail).

Le groupe de travail fédéral « travail – santé » vous propose les thèmes suivants :

- bien être ou souffrance au travail ?
- comment mettre fin au harcèlement, à la discrimination ?
- la CHSCTE, un outil de lutte,
- inaptitude au travail: une fatalité ?

## Des questions à propos de la formation syndicale.

- Pourquoi les organisations de la CGT organisent-elles des formations syndicales ?
- Qui peut en bénéficier ?
- Quels sont les droits syndicaux ?
- Quelles sont les formations proposées par la CGT ?
- Qui réalise et anime les sessions de formation ?
- Quelle est la durée des sessions de formation ?
- Où ont lieu les formations ?
- Qui finance les différents frais ?
- Quelles démarches faut-il faire pour participer à une formation syndicale ?
- Etc...

Les réponses sont sur les sites :

- ◆ [www.ferc.cgt.fr](http://www.ferc.cgt.fr)  
rubrique « formation syndicale »  
document : « Dix questions à propos de la formation syndicale ».
- ◆ [www.formationsyndicale.cgt.fr](http://www.formationsyndicale.cgt.fr)



**En savoir plus ?**  
**Pour tous renseignements contacter à la fédération :**

**Ivan BAQUER** 01 48 18 82 26 - [ferc-sup.info@ferc.cgt.fr](mailto:ferc-sup.info@ferc.cgt.fr)

**Didier CRU** 01 48 18 86 40 - [ferc.orga@ferc.cgt.fr](mailto:ferc.orga@ferc.cgt.fr)

**FERC CGT** - 01 48 18 82 44 - [www.ferc.cgt.fr](http://www.ferc.cgt.fr) - rubrique « formation syndicale »

**Nouveauté 2009**

## Qui finance les différents frais ?

L'ensemble des frais de transport, de formation, d'hébergement et de restauration est pris en charge par les organisations syndicales de la CGT.

### Le stagiaire

Le syndiqué qui participe à une formation « FERC ou UGFF » n'a donc aucun de ces frais à payer. Généralement, il doit avancer les frais de transport qui lui seront remboursés sur place.

Pour les salariés relevant du droit public, les salaires sont pris en charge par l'administration.

Pour ceux du secteur privé, il faut se référer au code du travail et faire une demande de prise en charge par l'entreprise. Celle-ci est rare. La FERC n'a pas les moyens de prendre en charge les pertes de salaires. Néanmoins si vous êtes dans ce cas, prenez contact avec elle.

### Les syndicats ou les composantes de la FERC **Généralités**

La plupart du temps, les formations organisées par la FERC, les UL et UD sont financées par « la CGT formation syndicale » pour une part et par une autre organisation syndicale pour la deuxième part.

**Pour l'année 2009, la fédération est en mesure de prendre en charge trois formations inscrites**

**dans son plan.**

C'est la raison pour laquelle il vous faut interpréter les indications portées de la manière suivante.

« Financement par la FERC CGT » indique que c'est la FERC qui finance la deuxième part

« Financement par les composantes » indique que ce sont les organisations nationales (syndicat, union ou secteur) qui composent la FERC qui financent cette deuxième part proportionnellement au nombre de stagiaires de leur secteur.

### **Formation CHS CT**

Pour les élus dans les CHSCT des entreprises du secteur privé, c'est l'employeur qui prend en charge le financement de cette formation selon le devis que nous lui fournissons au moment de la demande de congé.

Dans certains établissements publics, les membres du CHS peuvent se faire financer la formation par le CHS ou l'employeur.

### **Formations UGFF, UGICT et CGT**

L'UGFF, l'UGICT et la CGT financent intégralement les formations qu'elles organisent.

### **Formations UL ou UD**

Il faut prendre contact avec ces organisations. Parfois il est demandé une participation financière au syndicat.

## Des outils pour les nouveaux ou futurs syndiqués

Deux documents pour aider à créer les conditions pour que tout nouvel adhérent à la CGT acquière dès son adhésion les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour participer à la vie syndicale et s'approprie tous les outils mis à sa disposition : professionnels, interprofessionnels et spécifiques.

### « Bienvenue à la Cgt »

Son but est de donner un aperçu de l'organisation que le nouvel adhérent a décidé d'investir. Il lui présente les grandes lignes du syndicalisme Cgt et tente de lui donner envie d'en savoir plus, de se former, de s'informer, afin d'être pleinement auteur, décideur et acteur de son organisation. Il se présente sous forme d'un recueil de fiches sous pochette plastique, fiches qui peuvent être enrichies d'informations complémentaires par l'organisation qui le remet à l'adhérent.

Il est un complément au carnet pluriannuel remis lors de l'adhésion (ou de la carte syndicale permanente là où son existence est en expérimentation).

Il est disponible au prix de 1 € l'exemplaire.



Commandes et règlement à l'ordre de : La Cgt, Matériel syndical, Service comptabilité -  
Case 2-1, 263 rue de Paris 93516 Montreuil Cedex

### « Osez la CGT »

La plaquette de la FERC CGT est destinée aux salariés de nos secteurs de l'Education, de la Recherche et de la Culture qui veulent se syndiquer à la CGT.

Elle donne aux futur-e-s syndiqué-e-s un aperçu de ce qu'est la CGT, la fédération et de ses composantes.

Elle l'invite à « franchir le pas » et à « oser la CGT » pour :

- \* agir et se défendre collectivement
- \* Conquérir leur émancipation individuelle et collective,
- \* participer à la transformation de la société.

C'est un livret de 8 pages de format A5 dans lequel une organisation de la FERC peut y inclure une fiche complémentaire pour son secteur.

Elle est disponible à la fédération et dans les composantes.



# FORMATIONS UGFF

|  |  |
|--|--|
| <p><b>« La Fonction Publique dans tous ses états »</b></p> <p>Organisée par l'UGFF</p> <p>Du 25 au 29 mai<br/>à Courcelle</p> <p><b>Financement : UGFF</b></p> | <p>Ce stage s'adresse aux militants (fonctionnaires ou non) dont les responsabilités syndicales locales ou nationales les conduisent à éprouver le besoin d'échanger et d'approfondir leurs connaissances et leurs réflexions sur l'avenir des administrations publiques et de la Fonction Publique de l'État.</p> <p>Il s'adresse tout particulièrement aux camarades qui souhaitent s'investir au sein des unions départementales, dans le développement d'une activité syndicale CGT menée envers les fonctionnaires de l'État, notamment au travers des collectifs UGFF, ainsi qu'aux militants CGT qui siègent dans les CLIC.</p> <p>Pour profiter pleinement de ce stage, il est souhaitable que les stagiaires aient participé à une formation syndicale générale d'au moins du 1<sup>er</sup> niveau. Le 2<sup>ème</sup> niveau est même recommandé.</p> <p><b>Quatre grands thèmes sont abordés au cours de cette formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Enjeux du service public et orthodoxie libérale</b><br/>Libéralisme et pensée unique - La théorie du moins d'État - Le dossier Accord Général sur le Commerce et les Services - La construction européenne et le dogme de la rigueur budgétaire - Les conséquences sur le budget de l'Etat et l'emploi public.</li> <li>- <b>Service public et statuts</b><br/>Le statut, c'est quoi ? En quoi est-il fragilisé ? Dérogations statutaires et précarité - La grille unique - La gestion des ressources humaines - La Fonction Publique française dans le cadre de la construction européenne.</li> <li>- <b>Les enjeux institutionnels :</b><br/>Déconcentration (LOLF, projets territoriaux) – Décentralisation - Construction européenne (SIG et services publics en Europe) - Les réformes ministérielles:</li> <li>- <b>Quel syndicalisme CGT ?</b><br/>Il s'agit aussi, bien sûr, d'appréhender la démarche de la CGT au regard de ces enjeux, les propositions de l'UGFF dans ce domaine, comment faire vivre le syndicalisme CGT des fonctionnaires dans les différents échelons territoriaux, les collectifs UGFF ?</li> </ul> |
| <p><b>Originaires Outre mer</b></p> <p>2 au 6 février<br/>15 au 19 juin<br/>12 au 16 octobre</p> <p><b>Financement : UGFF</b></p>                              | <p>Cette formation s'adresse aux militants qui ont en responsabilité l'activité revendicative en direction des salariés originaires de l'outre-mer.</p> <p>Les droits spécifiques des fonctionnaires originaires d'outre-mer (congé bonifié, indemnité d'éloignement, dispositions particulières en matière de retraite ...)</p> <p>Les conséquences de la traite négrière et de l'esclavage,<br/>La bataille revendicative à mener pour la reconnaissance de la dette historique de l'Etat français,<br/>L'engagement et la démarche de la CGT.</p>   |

# FORMATIONS FERCC

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Formation syndicale</b></p> <p><b>Journée d'étude décentralisées</b></p> | <p><b>La fédération peut aider les syndicats, les collectifs FERCC locaux à organiser des formations ou des journées d'étude décentralisées</b> au niveau d'une localité, d'un département, d'une région.</p> <p><b>L'objectif</b> de ces journées est de servir de support au débat, à la réflexion, au prélude à une action ou à une lutte etc.</p> <p>Voir plus de détails en page « informations »</p> |
|--|--|

|  |   |
|--|---|
| <p style="text-align: center;"><b>Politique financière</b></p> <p style="text-align: center;">14 au 18 décembre</p> <p style="text-align: center;">à Courcelle (91)</p> <p style="text-align: center;"><b>Financement :<br/>composantes<br/>fédérales</b></p>    | <p><b>La politique financière d'une organisation syndicale en lien avec la syndicalisation et la qualité de vie syndicale tant sur les aspects « politiques » que « pratiques ».</b></p> <p><b>Les militant-e-s d'union, de syndicat ou de grosse section, qui <u>ont ou vont avoir</u> en responsabilité d'animer et d'impulser l'activité politique financière et/ou l'administration de leur organisation sont sollicités, en particulier tous les nouveaux trésorier-e-s ou membres de CFC (<i>commission financière et de contrôle</i>).</b></p> <p>Au cours de la session sont abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la nouvelle répartition de la cotisation suite au débat du 48<sup>e</sup> congrès de la CGT.</li> <li>• Le financement des organisations syndicales.</li> <li>• L'animation de la bataille financière.</li> <li>• Le budget, le plan de travail, la comptabilité, la gestion des prélèvements automatiques, le bilan annuel, l'attestation annuelle pour les impôts, etc.</li> <li>• Le fichier des adhérents.</li> <li>• L'outil informatique pour la gestion des PAC, des cotisations en lien avec le fichier, de la trésorerie.</li> <li>• Droits et obligations des syndicats.</li> <li>• La presse, les routages, le n° de commission paritaire.</li> </ul> <p>Cette formation comporte une partie propre à chaque composante de la fédération pour la gestion interne des PAC et cotisations.</p> |
| <p><b>Fonction publique et rôle des élus (CAP)</b></p> <p style="text-align: center;">2 - 6 février</p> <p style="text-align: center;">A Courcelle (91)</p> <p style="text-align: center;"><b>Financement :<br/>composantes<br/>fédérales</b></p>                | <p>L'objectif de cette formation est de permettre à des militants de se préparer à la fonction d'élu paritaire.</p> <p>Ce stage s'adresse donc en priorité, mais pas exclusivement, aux camarades qui sont déjà élus, ou qui seront candidats aux prochaines élections paritaires.</p> <p>Le contenu comporte 4 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de la fonction publique (fonction publique d'état – territoriale – hospitalière, corps, grade... ) ;</li> <li>• Connaissance du rôle et du fonctionnement des différentes instances paritaires de la fonction publique ;</li> <li>• Défense individuelle – défense collective des personnels : quel est le rôle de l'élu dans la démarche syndicale CGT.</li> <li>• une journée pour les spécificités propres à chaque composante de la fédération.</li> </ul>  |
| <p><b>Action Syndicale dans les associations</b></p> <p style="text-align: center;">15 au 19 juin</p> <p style="text-align: center;">à Courcelle (91)</p> <p style="text-align: center;"><b>Financement :<br/>composantes<br/>fédérales</b></p>                  | <p>Vous êtes syndiqué CGT dans une association, cette formation s'adresse à vous. L'objectif est de permettre aux syndiqués d'avoir les connaissances et relais nécessaires pour mener l'action concertée sur les lieux de travail et dans la branche professionnelle.</p> <p>Les principaux thèmes abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les terrains de l'activité, les missions des associations d'éducation populaire ;</li> <li>• le droit syndical,</li> <li>• les conventions collectives,</li> <li>• la revendication et la négociation, le rapport de force ; la démarche syndicale CGT, l'organisation de la CGT et de la FERC dans les associations.</li> </ul> <p>Il est recommandé d'avoir participé à un stage de formation générale de niveau 1.</p>   |
| <p><b>Délégué du personnel, délégué syndical.</b></p> <p style="text-align: center;">30 novembre<br/>au 4 décembre</p> <p style="text-align: center;">à Courcelle (91)</p> <p style="text-align: center;"><b>Financement :<br/>composantes<br/>fédérales</b></p> | <p>Etre délégué du personnel ou délégué syndical, implanter le syndicat dans l'entreprise : c'est un vrai parcours du combattant qui ne manque cependant pas de piquant , mais ... ça se travaille !</p> <p>Ce stage est destiné à faire le tour de l'organisation des salariés à l'entreprise. Il s'adresse aux syndiqués délégués du personnel et/ou délégués syndicaux ou susceptibles de le devenir afin de leur permettre d'avoir les connaissances et relais nécessaires pour faire face à leurs missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le terrain de l'activité,</li> <li>• la revendication et la négociation,</li> <li>• les sources des droits,</li> <li>• la communication,</li> <li>• le rapport de force.</li> </ul> <p>Nous abordons toutes les attentes des stagiaires et nous efforçons de ne rien laisser de côté.</p>  |



|  |   |
|--|---|
| <p><b>Direction, animation d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale</b></p> <p>25 au 29 mai<br/>à Courcelle (91)</p> <p><b>Financement : FERC CGT</b></p>   | <p>Former des militants qui assurent ou vont assumer l'animation de l'activité de leur organisation syndicale et de son équipe de direction. Faire acte de direction et d'animation d'un collectif de militants ne s'improvise pas.</p> <p>Cette formation s'adresse à tous les militants qui ont ou souhaitent prendre une responsabilité de direction d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale : Cette formation comprend des apports de connaissance et des échanges d'expériences par différentes méthodes pédagogiques dont des jeux de rôle.</p> <p>Sont abordés les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la CGT, la FERC, le syndicat, les règles de vie et la démarche syndicale initiée par la CGT, la place des syndiqués, la qualité de vie syndicale ;</li> <li>▪ les droits syndicaux dans la fonction publique et dans le secteur privé ;</li> <li>▪ La dimension internationale et européenne de notre activité syndicale</li> <li>▪ La Direction syndicale : le collectif de travail (le bureau, la commission exécutive)</li> <li>▪ son fonctionnement démocratique, les principales responsabilités, les méthodes de travail, la tenue d'une réunion ;</li> <li>▪ Le Rôle du secrétaire général ou de l'animateur d'une direction d'une organisation syndicale.</li> </ul> |
| <p><b>Bien Être, Santé au Travail le CHSCT</b></p> <p>formation de niveau 1</p> <p><b>2 sessions</b></p> <p>a) 11 au 15 mai<br/>b) 12 au 16 octobre<br/>à Courcelle (91)</p> <p><b>Financement : FERC CGT.</b></p> | <p><b>Objectifs</b> : interroger le travail, son lien avec la santé, l'environnement et la prévention. Placer les missions du CHSCT au cœur de l'activité syndicale.</p> <p><b>Contenu</b> : la construction de la santé au travail au cœur de la construction du mouvement social / L'impact du travail réel sur la santé, l'environnement / Un CHSCT pour qui ? Pour quoi ? Comment ? La démarche syndicale.</p>  |
| <p><b>CHSCT</b></p> <p>formation de niveau 1</p> <p><b>2 sessions</b></p> <p>a) 11 au 15 mai<br/>b) 12 au 16 octobre<br/>à Courcelle (91)</p> <p><b>Financement : Par l'employeur.</b></p>                         | <p><b>Objectifs</b> : interroger le travail, son lien avec la santé, l'environnement et la prévention. Placer les missions du CHSCT au cœur de l'activité syndicale.</p> <p><b>Contenu</b> : la construction de la santé au travail au cœur de la construction du mouvement social / L'impact du travail réel sur la santé, l'environnement / Un CHSCT pour qui ? Pour quoi ? Comment ? La démarche syndicale.</p> <p><b>Financement par l'employeur</b> pour les salariés du privé, élus CHSCT. Si c'est votre cas, prenez contact avec la FERC avant de faire votre demande de congé de formation. Un devis vous sera fait pour le soumettre à votre employeur.</p> <p><b>Attention</b> : la <b>demande de congé est spécifique</b> (voir modèle de demande n°2)</p> <p><b>ATTENTION</b> : Pour les membres du <b>CHS</b> de certains établissements publics voir la possibilité de faire financer la formation par le CHS (voir avec la FERC).</p>   |
| <p><b>Être militant CGT en santé au travail</b></p> <p>Formation de niveau 2</p> <p>programmation pour 2010</p> <p><b>Financement : composantes fédérales</b></p>  | <p><b>Objectifs</b> : offrir un panorama plus large des acteurs et outils dédiés à la prévention. Interroger les pratiques, voir comment, collectivement, faire évoluer les exigences, les revendications, le droit.</p> <p><b>Contenu</b> : la place du travail réel et l'impact du CHSCT / L'évaluation des risques / Les enjeux de la santé au travail dans le cadre européen / La démarche syndicale et la mise en réseau des préventeurs.</p>  |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Formation spécifique CROUS</b></p> <p>25 au 29 mai<br/>à Courcelle (91)</p> <p><b>Financement :<br/>composante fédérale</b></p>   | <p>Vous êtes un syndiqué CGT qui veut s'impliquer dans l'activité syndicale d'un établissement dépendant d'un CROUS ou du CNOUS, cette formation s'adresse à vous.</p> <p>L'objectif est de permettre aux militants d'avoir les connaissances et relais nécessaires pour mener l'action sur les lieux de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le terrain de l'activité, les missions des CROUS – CNOUS ;</li> <li>• le droit syndical, les instances représentatives des personnels (CPR, CHS, action sociale ...)</li> <li>• la réglementation CROUS, le droit public et en particulier celui concernant les non-titulaires,</li> <li>• Aspects pratiques du droit comme la feuille de paye, etc...</li> <li>• la revendication et la négociation, le rapport de force ; la démarche syndicale CGT et de la FERC, l'organisation de la CGT dans les établissements des œuvres universitaires</li> </ul> <p>Nous répondons aux attentes des stagiaires et nous efforçons de ne rien laisser de côté.</p>  |
| <p><b>Juridique 1<sup>er</sup> niveau</b></p> <p><b>Connaissances juridiques et droit administratif</b></p> <p>30 nov. au 4 décembre<br/>A Courcelle (91)</p> <p><b>Financement :<br/>composantes fédérales</b></p>   | <p><b>PREMIER NIVEAU</b></p> <p><b>Public ciblé :</b> Des militants animant l'activité juridique et la défense individuelle et collective des organisations de la FERC et de ses composantes et ayant effectué les stages de niveau 1 et 2 et acquis les notions minimum de la fonction publique.</p> <p><b>Objectif :</b> Former des militants aux recours administratifs, aux procédures d'appel.</p> <p><b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents recours et les règles communes ;</li> <li>• Les cas de recours en annulation ;</li> <li>• Les modalités pratiques et les suites d'une requête.</li> </ul> <p>La formation se fait, dans un premier temps, à partir d'exposés, puis à partir de dossiers complets.</p> <p><b>Aucun cas particulier ne sera traité au cours de ce stage.</b></p>  |
| <p><b>Juridique 2<sup>ème</sup> niveau</b></p> <p><b>Recours en droit administratif</b></p> <p>Programmation en 2010<br/>A Courcelle (91)</p> <p><b>Financement :<br/>composantes fédérales</b></p>   | <p><b>DEUXIEME NIVEAU</b></p> <p>Analyse et rédaction de requêtes.</p> <p><b>Public ciblé :</b> les stagiaires qui ont suivi le stage juridique 1<sup>er</sup> niveau des années précédentes et qui ont mis en pratique les acquis.</p> <p><b>Objectifs :</b> Analyser les difficultés rencontrées et approfondir la pratique du droit administratif contentieux au service de l'activité syndicale.</p> <p><b>Contenu :</b> à partir de cette analyse et d'exemples concrets, aide à la rédaction de requêtes.</p> <p><b><i>Si vous avez des exemples précis de requêtes veuillez les faire parvenir à la FERC afin de préparer ces deux jours.</i></b></p>  |
| <p><b>Stage inter Organisations</b></p> <p><b>Lutte contre les discriminations LGBT<sup>(1)</sup></b><br/>en milieu scolaire</p> <p>1, 2 et 3 avril<br/>A Montreuil (93)<br/>Complexe de la CGT</p> <p><b>Le nombre de stagiaires issus de la FERC est limité à 3 ou 4 militants maximum.</b></p> <p><b>Financement :<br/>Voir avec la FERC</b></p> | <p>Cette formation fait suite aux activités menées depuis 2004 les organisations FERC CGT, FSU, SGEN CFDT, FCPE, UNEF, UNL.</p> <p><b>Objectifs :</b> Permettre aux participants, quels que soient leur place et leur rôle dans le système éducatif :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de se sensibiliser à la problématique de la discrimination liée à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.</li> <li>2. De s'investir dans la prévention et la lutte contre les violences lesbophones, homophobes et transphobes.</li> <li>3. De développer à l'intérieur de chacune de nos organisations, l'ouverture à la diversité et la nécessaire prise en compte du combat contre les discriminations qui stigmatisent les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transsexuels.</li> </ol> <p>La formation s'adresse à tous les représentants des organisations du collectif : parents, lycéens, étudiants, personnels, acteurs de la communauté éducative.</p> <p>Elle se déroule sur 3 jours comportant des temps de réflexion, des temps d'échange, d'apports théoriques, des temps de mise en situation ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- représentation des préjugés, références communes, éléments politiques, sociologiques et psychologiques.</li> <li>- analyses, mises en situation et études de cas, textes et lois, dimension militante et syndicale, évaluation de la formation.</li> </ul> <p><i>(1)Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transsexuels</i></p> |

# FORMATIONS CGT

|  |   |
|--|---|
| <p><b>FORMATION SYNDICALE « générale »</b></p> <p><b>Niveau 1</b></p> <p>Pour les dates et le financement,<br/><b>voir avec votre UL ou votre UD.</b><br/>(possibilité de participation minimale demandée au syndicat)</p> <p>Durée : 5 jours</p> <p><b>Financement : Voir avec l'UD ou l'UL</b></p> | <p>Chaque syndiqué-e ancien ou nouveau a besoin, et a droit, à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations de son organisation.</p> <p><b>Public concerné</b><br/>Tous nos syndiqué-e-s quelque soit leur catégorie socioprofessionnelle.</p> <p><b>Objectifs du stage</b><br/>A l'issue de cette action de formation, les participant-e-s seront capables de décider et participer activement à la vie de leur organisation, en commençant par leur syndicat.</p> <p><b>Contenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La réalité actuelle du salariat, les mutations, les tentatives de division.</li> <li>-Nos stratégie et démarche revendicatives.</li> <li>-La pratique démocratique avec les salariés.</li> <li>-La diversité des revendications et leur fondement.</li> <li>-Les grands champs revendicatifs.</li> <li>-Le fonctionnement de la société dans laquelle nous vivons.</li> <li>-La création de richesses dans le processus de travail.</li> <li>-Les mécanismes de l'exploitation capitaliste et les critères de la rentabilité financière.</li> <li>-Les luttes revendicatives pour réorienter les choix vers la satisfaction des besoins.</li> <li>-Approche de la mondialisation, les perspectives en France et en Europe.</li> <li>-Le syndicalisme, un rassemblement de lutte des salariés qui s'est forgé dans l'histoire.</li> <li>-Les salariés et le syndicalisme aujourd'hui, l'évolution du syndicalisme, la conception cgt du syndicalisme rassemblé autour des revendications et des luttes des salariés.</li> <li>-La démarche syndicale, le rôle des syndiqués dans la pratique revendicative démocratique, dans la vie du syndicat, dans la syndicalisation, dans la conquête des moyens pour la vie et l'action syndicale.</li> <li>- Le fonctionnement et les structures de la cgt.</li> </ul> |
| <p><b>FORMATION SYNDICALE « générale »</b></p> <p><b>Niveau 2</b></p> <p>Pour les dates<br/><b>voir avec votre UD.</b><br/>(possibilité de participation minimale demandée au syndicat)</p> <p>Durée : 2 fois 5 jours</p> <p><b>Financement : Voir avec l'UD</b></p>                                 | <p>Le deuxième niveau a pour but de continuer à construire et élargir les connaissances nécessaires aux militant-e-s et dirigeant-e-s de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité ; et leur participation à l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations de leur organisation.</p> <p><b>Public concerné</b><br/>Tout-e syndiqué-e, militant-e, dirigeant-e ayant participé au premier niveau.</p> <p><b>Objectifs du stage</b><br/>Le deuxième niveau a pour objectif l'appropriation de repères pour la pratique syndicale en réponse à « Quel syndicalisme cgt, dans la société actuelle, pour répondre aux besoins des salariés ? ».</p> <p><b>Contenu</b></p> <p><u>1ère Partie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les grands enjeux revendicatifs d'aujourd'hui.</li> <li>- Le fonctionnement de l'entreprise et de la société.</li> <li>- Les perspectives pour les salariés.</li> <li>- Le syndicalisme cgt.</li> </ul> <p><u>2ème Partie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enjeux revendicatifs à propos des services publics et de l'Etat.</li> <li>- Les questions internationales.</li> </ul>   |
| <p><b>Formations organisées par la confédération</b></p>   | <p>Deux types de formations sont organisés par la confédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sessions thématiques pour les responsables syndicaux ;</li> <li>- stages pour l'accompagnement à une responsabilité particulière.</li> </ul> <p>La nature des sessions, les dates et lieux, les conditions d'inscription sont mises en ligne au fur et à mesure sur le site : <a href="http://www.formationsyndicale.cgt.fr">http://www.formationsyndicale.cgt.fr</a></p> <p>La plupart de ces formations nécessitent un pré-requis.<br/>L'inscription se fait avec l'accord de la Fédération.</p> <p><b>Financement par la confédération</b><br/>Exceptées les formations dans les instituts du travail (ISST).</p>   |

**Vous voulez en savoir plus sur la formation de la CGT ?  
ayez le réflexe <http://www.formationsyndicale.cgt.fr>**



# FORMATIONS UGICT

## Formations syndicales organisées par l'UGICT- CGT

(Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens)

Pour tous renseignements sur les dates, les contenus, les éventuels prérequis,

voir le site ou téléphoner au **01 48 18 81 25**

**Financement :**  
Voir avec UGICT

### « Stage national UGICT »

Il s'adresse à tous les camarades qui – ayant suivi un stage de 1er niveau - exercent ou sont susceptibles d'exercer une responsabilité, quelle qu'elle soit, dans l'organisation spécifique UGICT-CGT ou qui sont élus ou désignés dans les Institutions Représentatives du Personnel (IRP).

2 Sessions : 30 mars au 3 avril 2009 - 19 au 23 octobre 2009

### « Professions techniques »

Il s'adresse prioritairement aux responsables, militants et animateurs de l'activité Ugict. Il peut tout à fait intéresser des adhérents qui veulent connaître les analyses de l'Ugict et développer une activité envers leurs collègues techniciens, techniciens supérieurs et agents de maîtrise (catégorie B de la Fonction publique).

Dates non déterminées

### « Libertés, droits, action juridique »

Ce stage s'adresse : aux élus 2ème et 3ème collège. aux responsables de bases UGICT. aux animateurs de collectifs d'ICT.

Dates non déterminées

### « Vie syndicale UGICT »

Cette formation s'adresse aux responsables à la vie syndicale des syndicats et bases organisées Ugict dans leur ensemble. notion d'organisation suivie des différentes formes qu'elle peut avoir dans notre syndicalisme CGT et spécifique,

1. les différents éléments qui concourent à donner la meilleure qualité possible à l'animation de nos organisations ou collectifs (qualité de vie syndicale),
  2. mieux connaître les différents outils à notre disposition pour avancer dans ce sens, outils confédéraux et Ugict : ex. Cogitiel ..., Options..., ou dans un autre domaine : congrès, formation syndicale..., ou encore rôle et place des élus et mandatés,
- Les 13,14 et 15 janvier 2009.

### « Jeunes Diplômé-es, entreprise et syndicalisme spécifique ».

module de formation délivrant des outils et des réflexions permettant la prise de contact et la syndicalisation de ces populations.

Afin de comprendre au mieux les préoccupations et l'état d'esprit des jeunes diplômés ainsi que les réponses que nous pouvons apporter, la session se déroulera selon le programme et les thèmes suivant :

Les 27/28/29 janvier 2009

### « Cadres et management : pour un management alternatif »

Du 8 au 12 février

### « Démarche qualité »

Formation de trois jours - Dates non déterminées

### « Stage « Femmes ingénieures, cadres, techniques » »

Ce stage est ouvert à tous (et toutes)

Le but est d'approfondir les questions :

- d'organisation du travail ;
- de qualifications et de compétences ;
- de situation des femmes ICT en Europe.

Dates non déterminées

### « Stage technique sur les retraites »

Ces stages sont ouverts à tous.

Obtenir la maîtrise technique du dossier des retraites. Comment traiter les objections ?

4 Sessions : 9 au 13 mars - 25 au 29 mai - 5 au 9 octobre - 7 au 11 décembre.

**Vous voulez en savoir plus sur les formations de l'UGICT CGT ?  
ayez le réflexe <http://www.ugict.cgt.fr>**

## ATTENTION il y a deux modèles !

*Attention : les membres de CHS de certains établissements publics peuvent éventuellement se faire financer la formation CHS CT selon des dispositions propres à ces établissements. Si c'est votre cas, voir avec la FERC pour la demande de congés.*

### DEMANDE n° 1

**Pour les toutes les Formations syndicales sauf celle de la demande n° 2**

Le **congé** est accordé sur demande des salariés. Il est de droit.

La demande doit être faite par écrit et sur papier libre au chef de service ou au Directeur ou à l'employeur au moins 30 jours avant le début de la formation.

Dans la fonction publique, contrairement aux demandes d'autorisation d'absence pour des réunions syndicales, **toute demande de convocation, par votre hiérarchie, est un abus de pouvoir.**

Par contre à la fin du stage il sera remis un **certificat de présence à tous les stagiaires** que ceux-ci remettront à leur hiérarchie (si elle le demande).

Le **congé est réputé accordé** en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.

Dans le secteur privé vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception,

**1) Droit privé :** dispositions des articles L3142-7 à L 3142-10 ; et R 3142-1 du Code du Travail (loi du 30.12.85)

**2) Droit public :** au décret n° 84-474 du 15.6.84

Nom Prénom à le

Adresse professionnelle :

Adresse personnelle :

à Monsieur.....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale, syndicale.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement du .....au.....conformément (*utiliser la mention utile 1 ou 2*) :

..... en vue de participer à un stage de formation syndicale.

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par la Formation Syndicale CGT, organisme agréé à dispenser cette formation.

Elle aura lieu à .....

Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue du stage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

### DEMANDE n° 2 : Formation CHSCT Uniquement pour les élus CHSCT du secteur privé

**A adresser,  
à votre employeur,**

**au moins 30 jours avant le  
début du stage**

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le financement dépend du nombre de salariés dans l'entreprise.

Plus de 300 salariés permet de financer 5 jours par élu.

Moins de 300 salariés ne permet le financement que de 3 jours par élu.

**Pour les sommes à indiquer, veuillez consulter la FERC avant de faire votre demande** pour y inscrire les bons montants qui seront facturés à votre employeur. Ces montants sont définis par décret et réactualisés à chaque évolution du SMIC

Nom, prénom  
Adresse

Monsieur le directeur  
Société (nom)  
(Adresse)

A....., le .... /... /...

Objet : demande de congé de formation CHSCT

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 4614-14 ; L4614-15 ; L4523-10 et L4523-16 du code du travail, je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant que représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu du (**préciser les dates de début et de fin de stage et le nombre de jours de formation**).

Le montant des frais pédagogiques s'élève à **310 euros par jour et par personne**, auquel s'ajoutent les frais de stage soit par jour :

- en externat : **15,25 euros** ou
- en internat : **68,61 euros en province 83,86 euros en région parisienne.**

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature.